

2 niveaux de labellisation : « niveau standard » 7 ★ ; « niveau excellence » 15 ★

- . Possibilité de choisir un ou plusieurs défis déjà mis en place dans l'entreprise .
- . Possibilité de choisir plusieurs défis dans une même catégorie .

PREVENTION DES DECHETS - Favoriser la réduction des déchets et leur nocivité

Afin qu'ils puissent suivre des filières appropriées, il est impératif de trier et de stocker les déchets par catégorie : les déchets non dangereux doivent être séparés des déchets dangereux ; les déchets valorisables doivent être triés pour être recyclés. Le tri s'effectue en fonction des possibilités de collecte et de valorisation existantes.

DECHETS POUR LES CLIENTS

Défi SACS REUTILISABLES ★★

Proposer une alternative aux sacs plastiques distribués aux clients (ex : sacs compostables, en papier ou réutilisables).

Défi STOP AUX SACS ★★

Ne plus distribuer systématiquement de sacs aux clients et les sensibiliser grâce à la pastille « stop aux sacs » (remise par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente).

Défi POINT DE COLLECTE ★

Mettre en place un point de collecte des déchets dans son commerce pour les clients (pour les ampoules, les piles, les cannettes, les vêtements,...)

Défi EMBALLAGES CLIENTS ★

Livrer en vrac, utiliser des contenants plus volumineux etc.

DECHETS D'ACTIVITÉ

Défi REDUIRE LA NOCIVITE ★★

Remplacer au minimum deux produits étiquetés dangereux par des produits éco-labellisés (exemples de labels officiels : marque NF Environnement, Ecolabel Européen)

Défi STOP AU GASPILLAGE ★

Limiter le gaspillage alimentaire et rationaliser la consommation des produits (ex : améliorer la planification de l'approvisionnement, la gestion des stocks, ajuster les quantités, éviter les fournitures jetables, privilégier les grands formats...)

Défi REPARATION / REEMPLOI DE MATERIEL ★

Récupérer/réparer et réemployer les produits pour un usage interne (appareils électroménagers, meubles, utilisation des emballages en plastique comme boîtes de conservation,...)

Défi EMBALLAGES FOURNISSEURS ★

Demander à ses fournisseurs de diminuer le suremballage des produits approvisionnés (ex : favoriser les produits livrés en vrac, en grands conditionnements,...)

Défi REPRISE FOURNISSEUR ★

Utiliser des filières de reprise proposées par vos fournisseurs (consignes, systèmes retour etc.)

GESTION DES DECHETS - Trier ses déchets, c'est rendre le recyclage possible

Afin qu'ils puissent suivre des filières appropriées, il est impératif de trier et de stocker les déchets par catégorie : les déchets non dangereux doivent être séparés des déchets dangereux ; les déchets valorisables doivent être triés pour être recyclés. Le tri s'effectue en fonction des possibilités de collecte et de valorisation existantes.

☐ Défi DECHETS DANGEREUX ★★

Améliorer la gestion des déchets dangereux en les séparant des autres (ex : faire appel à un prestataire spécialisé pour la collecte ou les apporter en déchetterie)

☐ Défi DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES ★★

Améliorer la gestion des déchets d'équipement électriques et électroniques en :

- les déposant en déchetterie
- les déposant ou en les faisant collecter par un prestataire spécialisé
- les déposant ou les faisant collecter par une association

☐ Défi TRI SELECTIF ★

Favoriser la gestion des déchets par un tri rigoureux et assurer la traçabilité :

- Les déchets valorisables (Papier, Carton, Métaux, Verre) doivent être jetés dans la poubelle des recyclables (Ordures ménagères-poubelle verte) / ou déposés en déchetterie (professionnelle) / ou gérés par un prestataire privé.
- Les déchets alimentaires doivent être compostés ;
- Les déchets verts doivent être valorisés en filière adaptées ;
- Les déchets non valorisables (assimilables aux ordures ménagères) doivent être jetés dans le Bac noir-marron / ou déposés en déchetterie professionnelle / ou gérés par un prestataire privé.

ECO-PRODUITS - Encourager le développement des produits plus respectueux de l'environnement

L'objectif est de diminuer l'impact des produits sur l'environnement et de répondre à l'attente des clients. Seuls les produits ayant une reconnaissance officielle pourront être choisis dans le cadre de ces défis.

☐ Défi TECHNO-PROPRES ★★★

Utiliser des technologies propres dans le cadre de l'activité ou de la production (notamment activités spécifiques : imprimeurs, pressings, garagiste, peintre en bâtiment, photographe...).

☐ Défi VENTE ECO-PRODUITS ★★

Favoriser la commercialisation des éco-produits :

- Écolabels
 - Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine
 - Identifiant Régional « Signé Poitou-Charentes »
- (exemple : marquage NF Environnement, Ecolabel Européen, Agriculture Biologique, Label Rouge, AOP, IGP...)

☐ Défi EMPLOI ECO PRODUITS ★

- Utiliser des produits d'entretien ou de consommation courante éco-labellisés (utilisation d'un minimum de 2 produits ayant un label officiel).
- Utiliser des produits naturels (ex : vinaigre blanc).
- Faire appel à des fournisseurs ayant intégré une démarche environnementale : ex : Un Imprimeur Imprim'vert®, une entreprise ISO 14001...

PROTECTION DE L'EAU - Améliorer la gestion de l'eau et prévenir les pollutions

L'eau est une ressource menacée qu'il convient d'économiser. Elle a également un coût qui incite à limiter les consommations. Concernant les rejets d'eaux usées, les entreprises se doivent de les maîtriser pour préserver les milieux aquatiques.

Défi PRETRAITEMENT REJETS ★★★

Mettre en place des équipements de prétraitement d'eaux usées (ex : bacs à graisses, séparateur à hydrocarbures, fontaine à solvants, bac biologique, distillateurs à circuit fermé...)

Défi CONSOMMATION EAU ★★

Réduire et maîtriser ses consommations d'eau (ex : installer des équipements de type mousseurs, surpresseurs de chasse d'eau, mise en circuit fermé, récupération d'eau de pluie ou de production).

Défi FLUIDES FRIGORIGENES ★★

Faire entretenir ses équipements frigorifiques par un frigoriste agréé (ex : faire appel à des organismes spécialisés avec traçabilité).

Défi SENSIBILISATION REJETS ★

Etudier les possibilités de prétraitement ou de prévention des pollutions de l'eau adaptés à l'activité (ex : demandes de devis, analyses de rejets...)

CLIMAT - Réduire les émissions polluantes générées

Aujourd'hui, les transports sont à l'origine d'un tiers de la consommation totale d'énergie. Ils sont aussi responsables d'une part importante de la pollution de l'air en émettant 28% des émissions de CO₂

Défi OFFRE PRODUITS LOCAUX ★★★

Favoriser l'offre de produits locaux avec communication sur la provenance (Poitou-Charentes et départements limitrophes) - (ex. obtenir la marque Saveurs Artisanes)

Défi PARTENAIRES LOCAUX ★★

Faire appel à au moins 50% de fournisseurs, sous-traitants, prestataires etc. locaux.

Défi VEHICULE "VERT" ★★

- Préférer les véhicules plus respectueux de l'environnement en location ou achat (électriques, hybrides, GPL)
- Faire appel à un transporteur labellisé Charte CO₂.

Défi TRANSPORT ALTERNATIF ★

Opter pour des modes de déplacements alternatifs ou doux.

Défi CONDUITE SOUPLE ★

Se former et/ou former vos salariés à la conduite souple (25% d'économie de carburant et baisse moyenne des accidents de 10 à 15%)

ENERGIE - Maîtriser et réduire ses consommations

Ce volet a pour objectif d'optimiser la performance des locaux et des équipements tels que les appareils de climatisation, les installations de chauffage, les appareils de production / fabrication, les équipements informatiques, etc.

Défi ISOLATION ECOMATERIAUX ★★★

Avoir isolé ses locaux avec des éco-matériaux (liège, chanvre, fibre de bois, ouate de cellulose etc.).

Défi DOUBLE VITRAGE ★★

Occuper des locaux avec double vitrage (intégralité des ouvertures)

Défi ECLAIRAGE ★★

Eclairer son commerce avec des lampes « basse consommation » (intégralité des locaux) (leds, ballasts électroniques etc.) pour l'intérieur et l'extérieur.

Défi EQUIPEMENT ★★

Changer son système de chauffage pour un équipement faisant appel à des énergies renouvelables et faire appel à un installateur porteur du signe « RGE ».

Défi VITRINE ★★

- Eteindre manuellement les vitrines et/ ou enseignes lumineuses tous les soirs ou mettre en place un système d'extinction automatique,
- Diminuer de façon significative les puissances installées

Défi RGE ★★ (artisans du bâtiment)

Obtenir un signe de qualité « Reconnu Garant de l'Environnement » (Qualisol, Qualibois, QualiPV, QualiPAC, Qualifelec, QualiBAT, ECO-Artisan, Pro de la Performance Energétique, Cequami)

Défi ISOLATION STANDARD ★★

Occuper des locaux isolés (murs-plafonds) moins consommateurs en énergie (utilisation d'éco-matériaux non imposée dans ce défi).

ACCESSIBILITE - Rendre son entreprise accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite

Exercer dans des locaux accessibles afin de permettre l'accès à tout pour tous

Défi ACCESSIBILITE 2H ★★★

Locaux déjà accessibles et/ou travaux réalisés pour la mise en accessibilité pour au moins 2 types de handicap (dont moteur)

Défi TRAVAUX ACCESSIBILITE ★★

Locaux déjà accessibles et/ou travaux réalisés pour la mise en accessibilité pour accessibilité (autre que handicap moteur)

Défi DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE ★★

Diagnostic réalisé pour l'état des lieux « accessibilité »

Défi LABEL ACCESSIBILITE (artisans du bâtiment) ★★

Obtenir un label de qualité pour les travaux d'accessibilité (Handibat, Pros de l'Accessibilité)

Défi SENSIBILISATION ACCESSIBILITE ★

Informations / renseignements pris sur le sujet de l'accessibilité